

	EXTRAIT DU REGISTRE D DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
---	---

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Bertrand MALQUIER

Séance publique du JEUDI 28 MARS 2024 à 18h00

Date de convocation : 14 mars 2024

Délibération
N°C2024_49

Membres en exercice :	77
Votants :	72
Suffrages exprimés :	72
Pour :	72
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETARE DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel

PRESENTS : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; AZIBERT Gérard ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI Emma ; BONHOMME Mireille ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CARLESSO Christine ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRANCOIS Patrick ; GERMA Alain ; GUENFICI Alexandre ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RIO Jean-Louis ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VILLEGAS Jean-Antoine ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : BOUTIE Catherine ; GIARDINA Vincenzo ; MALQUIER Bertrand ; PY Michel ; VICO Alain

<p>EXCUSES : BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; HUYNH-VAN Nathalie ; PINET Marie-Christine ; ROCHER Edouard</p> <p>EXCUSES EN COURS DE SEANCE : BOUTIE Catherine (jusqu'à la délibération N°C2024_42) ; CHING Monique (jusqu'à la délibération N°C2024_43) ; GIARDINA Vincenzo (jusqu'à la délibération N°C2024_44) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2024_45) ; PY Michel (jusqu'à la délibération N°C2024_43)</p>	<p>EXCUSES AVEC PROCURATION : ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; CHARPENTIER Christine ; FAURAN Jean-Paul ; GOUIRY Catherine ; HERNANDEZ Joël ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; RENAULT Régine ; THIVENT Viviane</p> <p>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (à partir de la délibération N°C2024_44) ; VICO Alain (jusqu'à la délibération N°C2024_68)</p>
--	--

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES - Budget SPANC : affectation des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 mars 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 pour le budget SPANC de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 mars 2024 approuvant le Compte Financier Unique 2023,

N°C2024_49 (2)

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 011-241100593-20240328-C2024_49-DE



Considérant que les résultats de l'exercice 2023 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,

Considérant que les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique (dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Le Conseil décide que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2022	200 483,23 €
Résultat de l'exercice 2023	16 160,34 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2023	216 643,57 €
Résultat reporté de fonctionnement 2024 (002)	216 643,57 €
Investissement	
Résultat reporté 2022	1 030,00 €
Résultat de l'exercice 2023	0,00 €
Résultat de clôture d'investissement 2023(001)	1 030,00 €
RAR en dépenses à reporter en 2024	0,00 €
RAR en recettes à reporter en 2024	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement 2023	1 030,00 €
Montant à financer	0,00 €
Affectation en investissement 2024 (1068)	0,00 €

Décision de reprise des résultats :

- Affectation en section d'investissement (compte 1068) 0,00 €
- Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002) 216 643,57 €

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N°C2024_49 (3)

Délibération certifiée exécutoire compte
tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 011-241100593-20240328-C2024_49-DE

S²LO

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou www.telerecours.fr).